

PROJET RÉFÉRENT

Évaluation de l'expérimentation de la voie réservée au covoiturage et aux transports en commun sur le boulevard de la Prairie de Mauves à Nantes



OBJET DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains (PDU) et de sa stratégie en faveur des mobilités durables, Nantes Métropole a souhaité évaluer l'expérimentation d'une voie réservée au covoiturage et aux transports en commun sur le boulevard de la Prairie de Mauves. L'objectif était de disposer d'une analyse indépendante afin de mesurer les effets de cet aménagement sur la fluidité du trafic, la sécurité routière et les comportements des usagers.

Cette évaluation devait permettre à la collectivité de disposer d'indicateurs fiables pour apprécier l'efficacité du dispositif, mesurer son acceptabilité et orienter les décisions relatives au déploiement de futures voies réservées sur le territoire métropolitain.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains (PDU) et de sa stratégie en faveur des mobilités durables, Nantes Métropole a souhaité évaluer l'expérimentation d'une voie réservée au covoiturage et aux transports en commun sur le boulevard de la Prairie de Mauves. L'objectif était de disposer d'une analyse indépendante afin de mesurer les effets de cet aménagement sur la fluidité du trafic, la sécurité routière et les comportements des usagers.

Cette évaluation devait permettre à la collectivité de disposer d'indicateurs fiables pour apprécier l'efficacité du dispositif, mesurer son acceptabilité et orienter les décisions relatives au déploiement de futures voies réservées sur le territoire métropolitain.

LA RÉPONSE DU CEREMA

CONTACT



relation-clients-paysdelaloire@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires
- Transports intelligents, trafics et régulation

Fort de son expertise nationale en ingénierie du trafic, en sécurité routière et en évaluation d'aménagements de mobilité, le Cerema a conçu et mis en œuvre un protocole d'évaluation complet de l'expérimentation. L'étude s'est appuyée sur plusieurs campagnes de mesures réalisées avant et après la mise en service de la voie réservée, incluant des relevés de vitesses, de débits, de temps de parcours, de taux d'occupation des véhicules ainsi que des observations des comportements des usagers. Afin d'affiner l'analyse, le Cerema a mobilisé différents outils de mesure, tels que des capteurs de trafic, des relevés Bluetooth, des observations vidéo et des enquêtes de terrain. Les résultats ont permis de mesurer précisément les effets de l'aménagement sur la circulation, la sécurité et le respect de la réglementation.

L'évaluation a notamment mis en évidence des gains de temps pouvant atteindre près de 10 minutes pour les véhicules autorisés en heure de pointe, une augmentation du covoiturage, un très faible taux de fraude ainsi qu'une amélioration globale des comportements de circulation. Plusieurs rapports d'évaluation et un bilan final ont été remis à Nantes Métropole afin d'alimenter sa stratégie de développement des voies réservées.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Nantes Métropole

LE CALENDRIER

Avril 2021 à Mars 2026

Direction territoriale Ouest
Marie-Amélie HORVATH – Responsable
groupe Sécurité et Optimisation des
Déplacements (SOD) [marie-
amelie.horvath@cerema.fr](mailto:marie-
amelie.horvath@cerema.fr)
Nicolas DITCHI – Expert ingénierie trafic et
modélisation dynamique (Mob)
nicolas.ditchi@cerema.fr
Guillaume COSTESQUE – Expert ingénierie
trafic et modélisation dynamique
Lyonel GUILLAUME et son équipe –
Spécialisés évaluation, recueil de données et
mesures lyonel.guillaume@cerema.fr